

## AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/22/1088 du 9 janvier 2023 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant 3 forages géothermiques à Eselborn au nom et pour compte de l'entreprise *Promotion Immo Nord S.A.*

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 23 janvier 2023

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

